





SOPRASAFE SÉCURITÉ

Depuis maintenant plusieurs années, IBIC est l'entreprise numéro 1 pour les toitures végétalisées. Les services proposés par IBIC vont au-delà de l'exécution des toitures-terrasses et des toitures-jardins. En effet, en plus de vous accompagner tout le long du processus (projet, exécution et entretien), IBIC vous propose également son expertise en termes de sécurité.

La sécurité tend à jouer un rôle de plus en plus important au quotidien à tel point que certains gestes sont déjà devenus des automatismes comme par exemple, mettre sa ceinture de sécurité en voiture ou porter un casque et des chaussures de sécurité sur un chantier ; sans oublier les mesurages sonores dans les zones de production. A l'heure actuelle, nous tentons de nous protéger de divers facteurs de risques. Et malgré cela, les dispositifs antichute sont encore souvent perçus comme un luxe superflu. Pourtant, les chutes font partie des graves accidents de travail entraînant des blessures graves et parfois même la mort. S'appuyant sur son rôle de leader dans le secteur des toitures végétalisées, IBIC s'engage à faire le nécessaire pour que la protection contre les chutes des toits devienne un fait.

PRÉVENIR LES RISQUES DE CHUTE

Travailler en hauteur comporte son lot de risques. A partir de 2 mètres, et même plus bas dans les situations à risques, il est important de prendre des mesures contre le risque de chute.

S'il n'y a pas de mesures ou que celles-ci manquent de clarté, les employeurs et les travailleurs ont tendance à prendre davantage de risques. C'est d'ailleurs souvent comme ça que le risque d'accident augmente.



SOPRASAFE

SOPRASAFE est un système d'ancrage conçu pour protéger une ou plusieurs personnes travaillant en hauteur. La ligne de vie peut être utilisée comme dispositif antichute ou comme limitation de zone diminuant ainsi les risques pour l'utilisateur. Le point d'ancrage SOPRASAFE est fixé en permanence à la structure avec l'amortisseur breveté absorbant largement les forces exercées lors d'une chute.

SOPRASAFE est un dispositif antichute complet permettant à l'utilisateur d'être fixé en permanence sans être gêné par des supports de câbles le long du système. Le travailleur se déplace de façon souple sur la corde et les supports. Le harnais et la corde antichute sont directement reliés au travailleur ; ce qui permet à l'utilisateur de se connecter et de se déconnecter quand il le souhaite.

AUCUN COMPROMIS

Le système SOPRASAFE est intégralement composé de matériaux résistants à la corrosion qui, avec l'amortisseur de chocs breveté, garantissent la pose du système sur une grande variété de structures de toit (bacs acier profilés, béton, bois, panneaux de couverture, panneaux sandwich). La structure de toit reste intacte. Les points d'ancrage et le système de ligne horizontale en acier inoxydable peuvent être montés sur la couverture de toit d'une manière relativement simple (selon EN795 (2012) type A et C). Avec SOPRASAFE, le couvreur a l'assurance d'effectuer les travaux sur le toit d'une manière simple et sûre.

Votre toiture ne répond toujours pas aux normes en termes de sécurité ? SOPRASAFE peut être monté lors de n'importe quelle phase du cycle de vie du bâtiment.

FINITION ÉTANCHE

Après la mise en place des points d'ancrage avec percement du revêtement, ceux-ci sont immédiatement rendus étanches par nos techniciens expérimentés. Si le dispositif antichute est placé durant les travaux, le couvreur peut également se charger de l'étanchéité. Quoiqu'il en soit, notre garantie totale de 10 ans pour l'étanchéité s'applique également en cas de pose de couverture SOPREMA.



RESPONSABLE

La loi définit précisément la responsabilité en termes de sécurité lors de travaux. Le maître d'ouvrage et l'employeur détiennent un rôle et une responsabilité majeurs quand il s'agit de s'assurer que les travaux (même les travaux d'entretien à court terme des toitures) se déroulent sans risques.

Les futurs gestionnaires d'immeubles peuvent donc fournir un dispositif antichute approprié dès la phase de conception. Mais même dans le cas de toitures existantes, des systèmes peuvent être placés en fonction de l'entretien accru des installations techniques ou d'une toiture verte. De cette façon, toute concurrence ultérieure sur base des conditions de travail est exclue auprès des exécutants qui ne craignent donc pas les risques pris par leurs travailleurs.

Mais les différents projets et devis reçus des fournisseurs peuvent aussi considérablement différer de l'un à l'autre. Bien souvent, ni les maîtres d'ouvrage ni les concepteurs ne disposent des connaissances suffisantes pour évaluer correctement ces différences. Le prix devient alors un élément déterminant, alors que la responsabilité finale lors du choix des équipements antichute incombe au maître d'ouvrage.

Le propriétaire du bâtiment reste également responsable du bon fonctionnement et de l'inspection périodique du système. Mais il prend des mesures démontrables pour garantir la sécurité. Dès lors, la supervision et le contrôle auxquels il est légalement tenu deviennent de plus en plus réalistes. IBIC s'occupe de tout : en plus de la conception et de l'installation, vous pouvez aussi compter sur la fiabilité et la stabilité d'IBIC pour tester les systèmes de protection antichute.

+PANNEAUX DE COUVERTURE :

l'utilisation d'une pince permet de ne pas devoir percer le toit

+MEMBRANES :

SOPRASAFE peut être placé sur la plupart des membranes d'étanchéité (bitumineuses ou synthétiques), y compris sur les systèmes monocouches et bitumineux sur bacs acier, béton et bois

+PANNEAUX SANDWICH : le montage est possible sur toutes les toitures composites. Les ancrages sont alors fixés à l'aide de rivets spéciaux aux panneaux du toit.



IBIC : ÉCOLOGIE & SÉCURITÉ VONT DE PAIR

Notre première mission était « Taking green to a higher level » - En tant qu'expert, IBIC veut végétaliser les toitures mais ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Désormais, IBIC vous garantit que les activités sur vos toitures se dérouleront en toute sécurité. Nous assurons la sécurité vers, sur et depuis vos toitures.

C'est de cette manière qu'IBIC devient votre partenaire pour la conception et la planification des systèmes de sécurité nécessaires, assure la mise en œuvre et l'installation de tous les systèmes et prend en charge la maintenance.

Notre mission a donc évolué vers « Takin green and safety to a higher level ».

IBIC fait partie du Groupe SOPREMA. Si en plus de vos questions sur les toitures vertes et la sécurité, vous avez encore des questions sur l'étanchéité et l'isolation, vous êtes à la bonne adresse chez SOPREMA et IBIC.



CONTACT

- Dispositif antichute et toiture verte ?
- Inspection annuelle des systèmes existants ?
- Un devis pour la pose de points d'ancrage, lignes de vie, échelles de façade ou clôtures selon cahier des charges ?
- Vous souhaitez bénéficier de nos conseils en sécurité pour l'ensemble de votre projet ?

+info@ibic.be ou 03 843 39 66



